

otre équipe est à votre écoute pour vous offrir un accompagnement de qualité afin que votre formation se déroule dans les meilleures conditions possibles.

ous vous souhaitons une bonne formation



CHU de La Réunion

Instituts d'études en santé
Avenue du président Mitterrand
97410 Saint Pierre

www.chu-reunion.fr

M Franck BELLIER

Directeur de l'enseignement -Coordonnateur Général des IES ⊠ franck.bellier@ies-reunion.fr

M. Thierry BOUVIER

Mme Beatrice ADAM

Cadre supérieur de santé
Responsable de la formation continue

Marie beatrice.adam@ies-reunion.fr

Mme Adrienne NOURRY

Adjointe administrative 20262 35 95 97

- □ adrienne.nourry@ies-reunion.fr

Referent handicap

formation-handi@chu-reunion.fr



LIVRET D'ACCUEIL CENTRE DE FORMATION CONTINUE DES IES

2024

« La formation professionnelle tout au long de la vie comporte une formation initiale, notamment l'apprentissage, et la formation professionnelle des adultes et des jeunes déjà engagés dans la vie active ou qui s'y engagent » (art. L.6111-1 du code du travail)

L'ORGANISME DE FORMATION du CHU de La Réunion—IES



133 stagiaires formés en 2023

413 jours de formations réalisés en 2023

27 formateurs en activité sur 2023

88.15 % des stagiaires <u>satisfaits</u> de nos prestations dans leur globalité.

Les valeurs partagées au CHU de La Réunion

(Charte du management et des relations professionnelles)

Le respect constitue la 1^{ère} valeur de l'établissement.

Le professionnalisme se mesure tant dans la manière de mener à bien le travail demandé, que dans la qualité du résultat final.

L'esprit d'équipe constitue la pierre angulaire de notre fonctionnement au quotidien.

L'engagement du Centre de Formation :

Permettre l'accès à des formations adaptées aux besoins des professionnels de santé et à l'évolution du système de santé.

Mettre en œuvre une pédagogie interactive favorisant l'expression des stagiaires et l'émergence des compétences professionnelles.

Garantir la qualité des actions de formation dispensées.

Favoriser l'accès au parcours de Développement Professionnel Continu (DPC) afin de permettre aux professionnels de santé de répondre à leur obligation individuelle triennale.



Bienvenue en formation

Ensemble nous œuvrons pour le maintien et l'actualisation des connaissances et compétences, l'amélioration des pratiques professionnelles ainsi que l'amélioration de la qualité et de la sécurité des soins.

Nous nous engageons à dispenser des formations de qualité et votre avis compte. Il vous sera donc remis un questionnaire de satisfaction à la fin de votre formation qui vous permettra de contribuer à l'amélioration de nos prestations. Si vous avez des réclamations à faire ou signaler un événement indésirable: via l'adresse mail suivante :reclamations-formations-ies@ies-reunion.fr ou par courrier à l'adresse inscrite au verso.

L'établissement traite les données recueillies lors de votre inscription et du suivi de votre formation dans le cadre de l'exécution du contrat de formation. Reportez-vous au Conditions Générales des Ventes, accessibles sur le site internet du CHU de La Réunion. Vous pouvez contacter notre délégué à la protection des données en écrivant à dpo.formationcontinue@chureunion.fr.

*Pour information, si vous avez besoin d'une aide particulière dans le cadre de votre situation de handicap, nous vous invitons à vous rapprocher de notre référente handicap. (contacts réseau handicap au verso)



Déroulement de la formation

Rappel des objectifs et du programme de la formation à l'ouverture de la session, recensement de vos attentes lors d'un tour de table, tests en début et fin de formation. Questionnaire de satisfaction à la fin de la session, et recueil du niveau de satisfaction lors d'un tour de table, délivrance d'une attestation de fin de formation.

A SAVOIR

- * Formations multi-sites.
- * Durée de formation : **7h / jour + pause déjeuner** (sauf indication contraire avant le début du stage),
- Les repas ne sont pas inclus dans le stage (des lieux de restauration accessibles sur chaque site)

En cas **d'absence** ou de **retard** au stage, merci de **contacter** le centre de formation au : <u>02 62 35 91 39</u>, ainsi que votre employeur et/ou votre responsable hiérarchique.



Les règles de fonctionnement

conforme au règlement intérieur applicable aux stagiaires

et au décret du 23/10/1991 et aux art. L6352-3, L6352-4, R6352-1 et R6352-15 du code du travail

La formation est un moment de partage des connaissances et d'apprentissage. Il est donc **indispensable** d'observer quelques règles :

- chacun doit veiller à sa sécurité personnelle et à celle des autres en respectant les consignes générales et particulières de sécurité et d'hygiène en vigueur sur le lieu de formation, les principes de citoyenneté et exclure toute propagande politique, idéologique ou religieuse
- le règlement intérieur du lieu d'accueil est applicable à tous.
- les consignes de sécurité et un plan de localisation des extincteurs et des issues de secours sont affichés dans les locaux de formation, merci d'en prendre connaissance.
- une tenue décente et un comportement respectueux à l'égard de toutes les personnes présentes pendant la formation sont exigés,
- vous êtes invités à éteindre vos téléphones portables ou à les mettre en mode silencieux, dès l'entrée en formation.
- ♦ Il est formellement interdit aux stagiaires :
- de perturber les séances par des attitudes inappropriées;
- d'introduire des boissons alcoolisées dans les locaux ou de se présenter aux formations en état d'ébriété ou sous l'effet de drogues;
- d'emporter, photocopier ou modifier les supports de formation (sauf autorisation du formateur); sauf mention contraire, la documentation papier ou électronique remise aux stagiaires à l'occasion d'une formation est protégée au titre des droits d'auteur et est destinée à un usage personnel;
- de commettre vol ou dégradation d'objets présents sur le lieu de la formation;
- ♦ d'enregistrer ou de filmer une formation
- d'utiliser le matériel informatique mis à disposition à des fins personnelles.

La pédagogie est basée sur l'interactivité entre le formateur et les stagiaires afin de parvenir au mieux à l'atteinte des objectifs de l'apprenant.